

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

S LOW

**COMMUNAUTE DE COMMUNES dont la population est de 3500 habitants et plus : CC DU PAYS DES ACHARDS (1)**

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)**

Numéro SIRET : 24850053000154

POSTE COMPTABLE : SGC LES SABLES D'OLONNE

**M. 57**

**Budget primitif**

**Voté par nature**

BUDGET : OFFICE DE TOURISME (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

### II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

### III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

### IV - Annexes

#### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

#### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	40
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	41
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	45
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	46
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	47

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-quatre, le dix avril à dix-huit heures et trente minutes, le conseil communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Patrice PAGEAUD.

Membres en exercice : 32                      Membres présents : 28                      Date de la convocation : 28/03/2024  
Nombre de votants : 30

Présents	Olivier BIRON, Carine BOMPERIN, Emmanuelle BOUTOLLEAU, Joël BRET, Anne DE PARSEVAL, Dominique DURAND, Emmanuel FERRE, Nathalie FRAUD, Chantal GUERINEAU, Cécile GUILLOTEAU, Jean-Michel LAUNAY, Isabelle LE BRUSQUET, Emmanuelle MAILLOCHEAU, Florence MASSON, Raphaël MOUSSET, Sarah MICHON, Sylvain MONIOT-BEAUMONT, Josiane NATIVELLE, Patrice PAGEAUD, Michel PAILLUSSON, Sébastien PAJOT, Jean-François PEROCHEAU, Joël PERROCHEAU, Peggy POTEREAU, Lynda PRUVOST, Sarah RENAUD, Didier RETAILLEAU et Michel VALLA lesquels forment la majorité des membres en exercice.
Excusés	Bernard GAUVRIT (donne pouvoir à Nathalie FRAUD) et Mickaël ONILLON (donne pouvoir à Michel VALLA).
Absents	Guillaume MALLARD et Guy RAPITEAU.
Secrétaire de réunion	Michel VALLA
<b>Délibération RGLT_24_262_65</b>	<b>BUDGET ANNEXE - OFFICE DE TOURISME - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024</b>

Monsieur le Vice-président en charge des Finances rappelle à l'Assemblée que dans le prolongement du débat sur les orientations budgétaires du 13 mars 2024, le budget primitif 2024 de la Communauté de communes du Pays des Achards s'établit selon les modalités présentées ci-dessous ;

- Le budget annexe « Office de tourisme » est construit à partir de la nomenclature comptable M57 ;
- Le budget annexe « Office de tourisme » s'équilibre en dépenses et en recettes, en fonctionnement et en investissement, conformément aux données présentées dans la maquette budgétaire.

A titre d'information, le budget primitif 2024 s'établit comme suit :

SECTION	DEPENSES			RECETTES		
	BP 2024	BP 2023	%	BP 2024	BP 2023	%
Fonctionnement	423 285,00	442 627,53	-4,4	423 285,00	442 627,53	-4,4
Investissement	23 445,00	73 629,99	-68,16	23 445,00	73 629,99	-68,16
<b>TOTAL</b>	<b>446 730,00</b>	<b>516 257,52</b>	<b>-13,47</b>	<b>446 730,00</b>	<b>516 257,52</b>	<b>-13,47</b>

Conformément aux dispositions de la nomenclature M57, il est proposé au Conseil communautaire de déléguer à Monsieur le Président la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel et dans une limite fixée à 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections.

En cas d'utilisation de cette délégation, Monsieur le Président informera l'Assemblée délibérante de ces mouvements lors de la séance la plus proche.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2312-1 et suivants ainsi que l'article L.5217-10-4 ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du 13 mars 2023 prenant acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires ;

Vu le règlement budgétaire et financier de la Communauté de communes du Pays des Achards approuvé par délibération du Conseil communautaire du 22 novembre 2023 ;

Considérant la maquette budgétaire, ci-annexée ;

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :**

D'adopter le budget primitif de l'exercice 2024 du budget annexe « Office de tourisme » tel que présenté dans la maquette jointe ;

D'autoriser Monsieur le Président, à l'intérieur de chaque section du budget principal, tant en investissement qu'en fonctionnement, tout virement de crédits de chapitre à chapitre qui s'avérerait nécessaire, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section considérée, à l'exclusion des dépenses de personnel ;

D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à prendre toute décision et à signer tout acte nécessaire à l'application de la délibération.

Le Président,  
Patrice PAGEAUD

Secrétaire de séance  
Michel VALLA



Fait et délibéré les jour, mois et an que susdits.  
Pour copie conforme au registre  
Acte publié sur le site internet de la  
Communauté de Communes du Pays des  
Achards le 12 avril 2024

## Dépenses de fonctionnement

Chap. - Libellé	BP 2023	CA 2023	BP 2024	Evolution entre CA 2023 et BP 2024
011 - Charges à caractère général	125 959,00 €	116 858,71 €	143 560,00 €	22,85%
012 - Charges de personnel, frais assimilés	247 380,00 €	247 380,00 €	251 400,00 €	1,63%
65 - Autres charges de gestion courante	532,54 €	31,94 €	3 435,00 €	10654,54%
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>373 871,54 €</b>	<b>364 270,65 €</b>	<b>398 395,00 €</b>	<b>9,37%</b>
67 - Charges exceptionnelles	126,00 €	126,00 €	200,00 €	58,73%
68 - Provisions CET	- €	- €	1 245,00 €	
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>	<b>373 997,54 €</b>	<b>364 396,65 €</b>	<b>399 840,00 €</b>	<b>9,73%</b>
023 - Virement à la section d'investissement	54 563,99 €	- €	- €	
042 - Opération ordre transfert entre sections	14 066,00 €	14 066,00 €	23 445,00 €	66,68%
<b>TOTAL</b>	<b>442 627,53 €</b>	<b>378 462,65 €</b>	<b>423 285,00 €</b>	<b>11,84%</b>

## Recettes de fonctionnement

Chap. - Libellé	BP 2023	CA 2023	BP 2024	Evolution entre CA 2023 et BP 2024
70 - Ventes produits fabriqués, prestations	11 248,75 €	12 030,16 €	10 000,00 €	-16,88%
74 - Dotations et participations	4 862,00 €	4 288,00 €	4 000,00 €	-6,72%
75 - Autres produits de gestion courante	426 447,02 €	361 825,16 €	408 707,84 €	12,96%
<b>Total des recettes de gestion courante</b>	<b>442 557,77 €</b>	<b>378 143,32 €</b>	<b>422 707,84 €</b>	<b>11,79%</b>
77 - Produits exceptionnels	- €	826,73 €	- €	-100,00%
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>	<b>- €</b>	<b>378 970,05 €</b>	<b>422 707,84 €</b>	<b>11,54%</b>
002 Excédent cumulé	69,76 €	- €	577,16 €	
<b>TOTAL</b>	<b>442 627,53 €</b>	<b>378 970,05 €</b>	<b>423 285,00 €</b>	<b>11,69%</b>

### Affectation des résultats 2023 au budget 2024

Excédent de fonctionnement 2023	507,40 €
Excédent de fonctionnement reporté 2022	69,76 €
<b>Excédent de fonctionnement cumulé au 31/12/2023</b>	<b>577,16 €</b>
Solde disponible affecté à l'exécution du virement en recette de fonctionnement sur le budget 2024	577,16 €

Compte 002

## Dépenses d'investissement

Chap. - Libellé	BP 2023	CA 2023	BP 2024	Evolution entre CA 2023 et BP 2024
20 - Immobilisations incorporelles	35 500,00 €	4 608,00 €	17 911,24 €	288,70%
21 - Immobilisations corporelles	24 089,21 €	- €	1 000,00 €	
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>59 589,21 €</b>	<b>4 608,00 €</b>	<b>18 911,24 €</b>	<b>310,40%</b>
001 - Déficit antérieur reporté	14 040,78 €	- €	4 533,76 €	
<b>TOTAL</b>	<b>73 629,99 €</b>	<b>4 608,00 €</b>	<b>23 445,00 €</b>	<b>408,79%</b>

## Recettes d'investissement

Chap. - Libellé	BP 2023	CA 2023	BP 2024	Evolution entre CA 2023 et BP 2024
10 - Dotations, fonds diverses	5 000,00 €	49,02 €	- €	-100,00%
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>	<b>5 000,00 €</b>	<b>49,02 €</b>	<b>- €</b>	<b>-100,00%</b>
021 - Virement de la section de fonctionnement	54 563,99 €	- €	- €	
040 - Opération ordre transfert entre sections	14 066,00 €	14 066,00 €	23 445,00 €	66,68%
<b>TOTAL</b>	<b>73 629,99 €</b>	<b>14 115,02 €</b>	<b>23 445,00 €</b>	<b>66,10%</b>

Affectation des résultats 2023 au budget 2024	
Excédent d'investissement 2023	9 507,02 €
Déficit d'investissement reporté 2022	-14 040,78 €
<b>Déficit d'investissement cumulé au 31/12/2023</b>	<b>-4 533,76 €</b>
Déficit d'investissement reporté en dépense d'investissement sur le budget 2024	-4 533,76 €

Compte 001

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-quatre, le dix avril à dix-huit heures et trente minutes, le conseil communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Patrice PAGEAUD.

Membres en exercice : 32  
Membres présents : 28  
Date de la convocation : 04/04/2024  
Nombre de votants : 30

**Présents** Olivier BIRON, Carine BOMPERIN, Emmanuelle BOUTOLLEAU, Joël BRET, Anne DE PARSEVAL, Dominique DURAND, Emmanuel FERRE, Nathalie FRAUD, Chantal GUERINEAU, Cécile GUILLOTEAU, Jean-Michel LAUNAY, Isabelle LE BRUSQUET, Emmanuelle MAILLOCHEAU, Florence MASSON, Raphaël MOUSSET, Sarah MICHON, Sylvain MONIOT-BEAUMONT, Josiane NATIVELLE, Patrice PAGEAUD, Michel PAILLUSSON, Sébastien PAJOT, Jean-François PÉROCHEAU, Joël PERROCHEAU, Peggy POTEREAU, Lynda PRUVOST, Sarah RENAUD, Didier RETAILLEAU et Michel VALLA lesquels forment la majorité des membres en exercice.

**Excusés** Bernard GAUVRIT (donne pouvoir à Nathalie FRAUD) et Mickaël ONILLON (donne pouvoir à Michel VALLA).

**Absents** Guillaume MALLARD et Guy RAPITEAU.

**Secrétaire de réunion** de Michel VALLA

### **Délibération RGLT\_24\_261\_64 BUDGET ANNEXE - OFFICE DE TOURISME - AFFECTATION DES RESULTATS 2023**

Monsieur le Vice-président en charge des Finances rappelle qu'une fois les comptes de gestion et administratif approuvés par l'Assemblée, les résultats doivent être affectés. Ainsi, conformément aux instructions M14 et M57, l'assemblée délibérante doit procéder à l'arrêt et à l'affectation définitive des résultats 2023 à la suite de l'adoption du compte administratif en conformité avec le compte de gestion ;

Considérant que les résultats comptables de l'exercice 2023 s'établissent comme suit :

SECTION	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	378 462,65	4 608,00
RECETTES	378 970,05	14 115,02
RESULTAT 2023	507,40	9 507,02
RESULTAT 2022	69,76	- 14 040,78
RESULTAT CUMULE	577,16	- 4 533,76

L'affectation proposée pour le Budget primitif 2024 du budget Office de tourisme est la suivante :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES		Déficit D/001
		4 533,76
RECETTES	Excédent R/002	
	577,16	

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2311-5 et L.2311-11 ;

Vu les instructions budgétaires M14 et M57 ;

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :**

- D'approuver l'affectation du résultat 2023 du compte administratif du budget annexe Office de tourisme comme suit :
  - Report au compte R002 (fonctionnement) : 577,16 € ;
  - Report au compte D001 (investissement) : - 4 533,76 € ;
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à prendre toute décision et à signer tout acte nécessaire à l'application de la délibération.

Le Président,  
Patrice PAGEAUD

Secrétaire de séance  
Michel VALLA



Fait et délibéré les jour, mois et an que susdits,  
Pour copie conforme au registre  
Acte publié sur le site internet de la  
Communauté de Communes du Pays des  
Achards le 12 avril 2024



## Dépenses de fonctionnement

Chap. - Libellé	BP 2023	CA 2023	BP 2024	Evolution entre CA 2023 et BP 2024
011 - Charges à caractère général	125 959,00 €	116 858,71 €	143 560,00 €	22,85%
012 - Charges de personnel, frais assimilés	247 380,00 €	247 380,00 €	251 400,00 €	1,63%
65 - Autres charges de gestion courante	532,54 €	31,94 €	3 435,00 €	10654,54%
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>373 871,54 €</b>	<b>364 270,65 €</b>	<b>398 395,00 €</b>	<b>9,37%</b>
67 - Charges exceptionnelles	126,00 €	126,00 €	200,00 €	58,73%
68 - Provisions CET	- €	- €	1 245,00 €	
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>	<b>373 997,54 €</b>	<b>364 396,65 €</b>	<b>399 840,00 €</b>	<b>9,73%</b>
023 - Virement à la section d'investissement	54 563,99 €	- €	- €	
042 - Opération ordre transfert entre sections	14 066,00 €	14 066,00 €	23 445,00 €	66,68%
<b>TOTAL</b>	<b>442 627,53 €</b>	<b>378 462,65 €</b>	<b>423 285,00 €</b>	<b>11,84%</b>

## Recettes de fonctionnement

Chap. - Libellé	BP 2023	CA 2023	BP 2024	Evolution entre CA 2023 et BP 2024
70 - Ventes produits fabriqués, prestations	11 248,75 €	12 030,16 €	10 000,00 €	-16,88%
74 - Dotations et participations	4 862,00 €	4 288,00 €	4 000,00 €	-6,72%
75 - Autres produits de gestion courante	426 447,02 €	361 825,16 €	408 707,84 €	12,96%
<b>Total des recettes de gestion courante</b>	<b>442 557,77 €</b>	<b>378 143,32 €</b>	<b>422 707,84 €</b>	<b>11,79%</b>
77 - Produits exceptionnels	- €	826,73 €	- €	-100,00%
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>	<b>- €</b>	<b>378 970,05 €</b>	<b>422 707,84 €</b>	<b>11,54%</b>
002 Excédent cumulé	69,76 €	- €	577,16 €	
<b>TOTAL</b>	<b>442 627,53 €</b>	<b>378 970,05 €</b>	<b>423 285,00 €</b>	<b>11,69%</b>

Affectation des résultats 2023 au budget 2024	
Excédent de fonctionnement 2023	507,40 €
Excédent de fonctionnement reporté 2022	69,76 €
<b>Excédent de fonctionnement cumulé au 31/12/2023</b>	<b>577,16 €</b>
Solde disponible affecté à l'exécution du virement en	
<b>recette de fonctionnement sur le budget 2024</b>	<b>577,16 €</b>

Compte 002

## Dépenses d'investissement

Chap. - Libellé	BP 2023	CA 2023	BP 2024	Evolution entre CA 2023 et BP 2024
20 - Immobilisations incorporelles	35 500,00 €	4 608,00 €	17 911,24 €	288,70%
21 - Immobilisations corporelles	24 089,21 €	- €	1 000,00 €	
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>59 589,21 €</b>	<b>4 608,00 €</b>	<b>18 911,24 €</b>	<b>310,40%</b>
001 - Déficit antérieur reporté	14 040,78 €	- €	4 533,76 €	
<b>TOTAL</b>	<b>73 629,99 €</b>	<b>4 608,00 €</b>	<b>23 445,00 €</b>	<b>408,79%</b>

## Recettes d'investissement

Chap. - Libellé	BP 2023	CA 2023	BP 2024	Evolution entre CA 2023 et BP 2024
10 - Dotations, fonds diverses	5 000,00 €	49,02 €	- €	-100,00%
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>	<b>5 000,00 €</b>	<b>49,02 €</b>	<b>- €</b>	<b>-100,00%</b>
021 - Virement de la section de fonctionnement	54 563,99 €	- €	- €	
040 - Opération ordre transfert entre sections	14 066,00 €	14 066,00 €	23 445,00 €	66,68%
<b>TOTAL</b>	<b>73 629,99 €</b>	<b>14 115,02 €</b>	<b>23 445,00 €</b>	<b>66,10%</b>

Affectation des résultats 2023 au budget 2024	
Excédent d'investissement 2023	9 507,02 €
Déficit d'investissement reporté 2022	-14 040,78 €
<b>Déficit d'investissement cumulé au 31/12/2023</b>	<b>-4 533,76 €</b>
Déficit d'investissement reporté en dépense d'investissement sur le budget 2024	-4 533,76 €

Compte 001

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 085-248500530-20240410-RGLT\_24\_262\_65-BF

**PAYS**  **DES ACHARDS**  
chaque jour à vos côtés

# NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

## BUDGET PRIMITIF 2024

SLOW

L'article L. 2313-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la Communauté de communes du Pays des Achards.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2024.

Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de l'EPCI. Il doit être voté par le Conseil communautaire avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans un délai de 15 jours maximum après la date limite de vote du budget. Par cet acte, le Président, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Ce document présente le projet de budget primitif 2024 qui a été établi conformément aux orientations budgétaires proposées lors du Conseil communautaire du 13 mars 2024.

Il se compose du budget principal et de 6 budgets annexes :

- Ordures ménagères ;
- Assainissement ;
- Centre aquatique ;
- Office de tourisme ;
- SPANC ;
- Zones d'activités.

Il est rappelé que les informations financières essentielles ont été détaillées dans le Débat sur les Orientations Budgétaires :

- Le contexte économique ;
- La trajectoire de la LPFP 2023-2027 et de la LF 2024 ;
- L'épargne ;
- Les dépenses d'équipements ;
- Les recettes de fonctionnement ;
- Les dépenses de fonctionnement ;
- La dette.

# SOMMAIRE

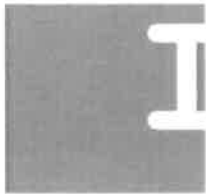
## I – LE BUDGET PRINCIPAL

- A- Recettes de fonctionnement
- B- Répartition des recettes de fonctionnement
- C- Dépenses de fonctionnement
- D- Répartition des dépenses de fonctionnement
- E- Recettes d'investissement
- F- Dépenses d'investissement

## II – LES BUDGETS ANNEXES

- A- Budget Ordures ménagères
- B- Budget Assainissement
- C- Budget Centre aquatique
- D- Budget Office de tourisme
- E- Budget SPANC
- F- Budget Zones d'activités

## III – LA BALANCE GENERALE



# LE BUDGET PRINCIPAL

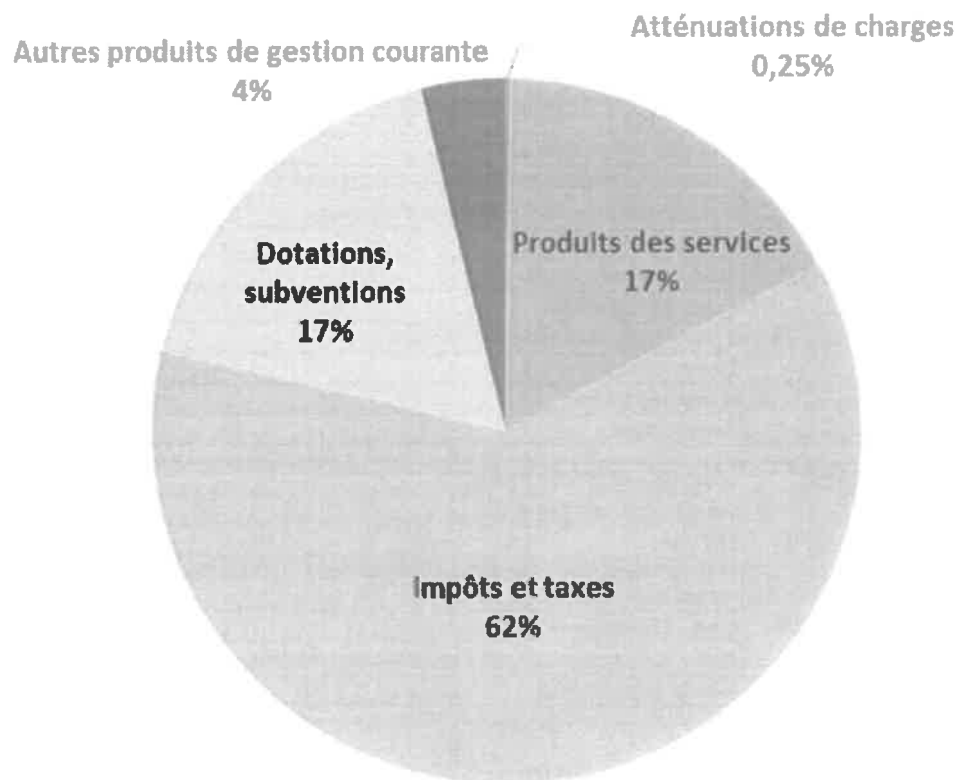
A

# RECETTES DE FONCTIONNEMENT

		Propositions
<b>Produits des services</b>  <b>3 368 830,00 €</b>  <b>Soit + 5,52 % par rapport à 2023</b>	Autres droits stationnement et location	9 000,00 €
	Redevances services culturel, loisir, social, périscolaires	1 450 700,00 €
	Autres prestations de services	3 120,00 €
	Mise à disposition personnel	1 860 060,00 €
	Remboursements frais B.A. et régies municipales	45 950,00 €
<b>Impôts et taxes</b>  <b>12 196 847,00 €</b>  <b>Soit + 4,61 % par rapport à 2023</b>	Produits TH TF CFE	5 526 000,00 €
	TASCOM (Taxe sur les Surfaces Commerciales)	203 496,00 €
	IFER (Imposition Forf. sur Entrep.Réseau)	102 498,00 €
	Autres impôts locaux	0,00 €
	Attribution de compensation	1 528 100,00 €
	Fonds péréquation	295 641,00 €
	Taxe milieux aquatiques et inondations	120 000,00 €
	Taxes de séjour	227 560,00 €
	Fractlon de TVA	2 565 155,00 €
	Autres taxes	1 628 397,00 €
<b>Dotations et subventions</b>  <b>3 452 915,90 €</b>  <b>Soit - 2,20 % par rapport à 2023</b>	Dotation intercommunalité	528 214,00 €
	Dotation de compensation	258 442,00 €
	FCTVA	50 000,00 €
	Participations Etat, Régions, Départements, Communes et autres organismes	567 647,90 €
	Etat - Compensation CET	1 456 050,00 €
	Etat - Compensation exonération taxes foncière	591 562,00 €
	Autres attributions	1 000,00 €
<b>Produits de gestion courante</b> <b>776 650,60 €</b> <b>Soit - 14,04 % par rapport à 2023</b>	Loyers	297 630,60 €
	Excédent des budgets	478 520,00 €
	Remboursement médailles - Passeport civisme	500,00 €
<b>Atténuation de charges</b> <b>50 000,00 €</b> <b>Soit -50,40 % par rapport à 2023</b>		
	Remboursement rémunérations personnel	50 000,00 €
<b>TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b> <b>Soit + 2,35 % par rapport à 2023</b>		<b>19 845 243,50 €</b>
<b>Opérations d'ordre</b> <b>200 000,00 €</b> <b>Soit + 99,13 % par rapport à 2023</b>		
	Opérations ordre transfert entre sections	200 000,00 €
<b>Résultat de fonctionnement reporté</b>		<b>1 922 410,19 €</b>
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b> <b>Soit + 6,05 % par rapport à 2023</b>		<b>21 967 653,69 €</b>

**B**

## REPARTITION DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT





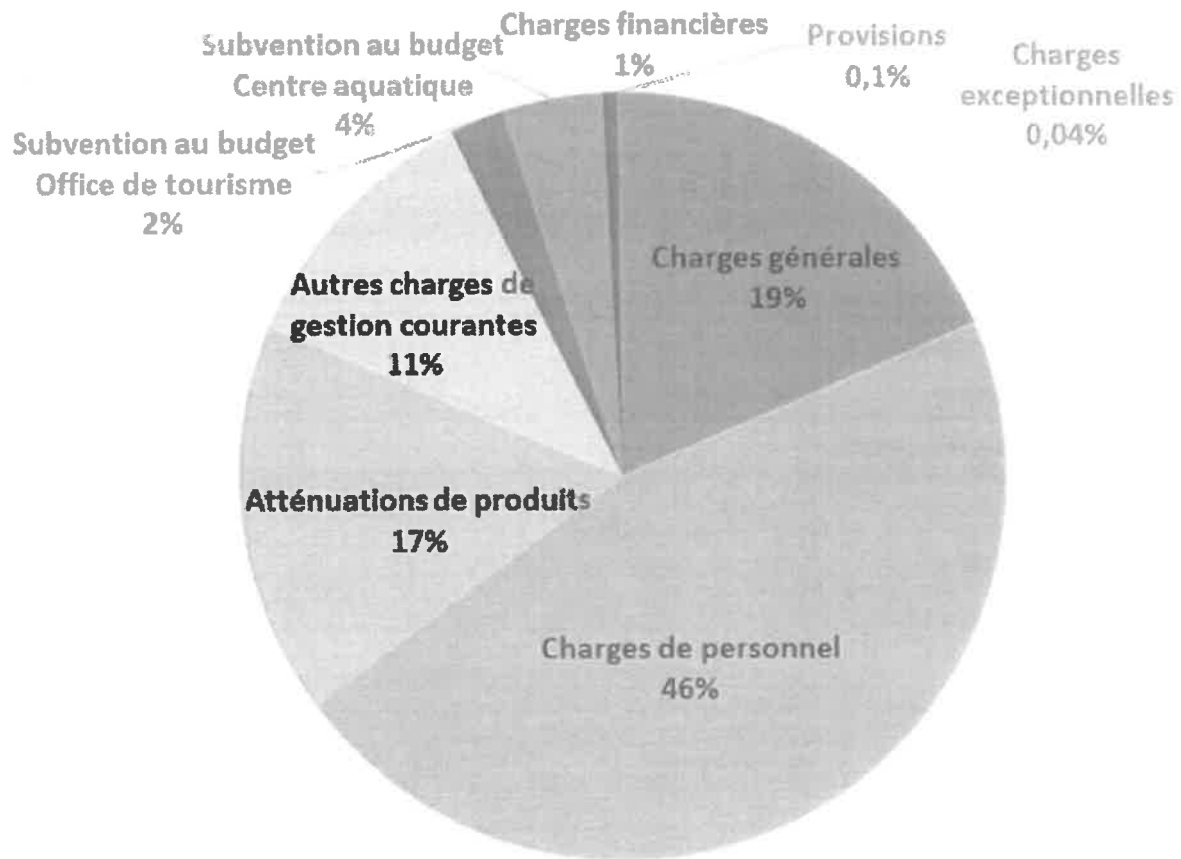
C

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

		Propositions
<b>Charges à caractère générale</b> <b>3 215 851,36 €</b> <b>Soit + 2,49 % par rapport à 2023</b>	Fournitures et consommables, alimentation, énergie	860 563,16 €
	Entretien bâtiments, terrains, voirie, matériel	401 555,00 €
	Contrats, maintenance	172 980,00 €
	Crédit-bail immobilier, locations mobilières et immobilières	56 975,00 €
	Primes d'assurances, frais d'études, documentation, formation	107 314,34 €
	Honoraires, frais de déplacement et de missions	15 100,00 €
	Fournitures scolaires, livres, disques	96 182,50 €
	Annonces, publications et impressions	52 495,00 €
	Fêtes et cérémonie	41 513,00 €
	Frais d'affranchissements et de télécommunication	166 580,00 €
	Prestations de services	538 457,29 €
	Transports collectifs, voyages et déplacements	110 865,00 €
	Concours divers, remb. Frais aux communes membres du GFP et autres services extérieurs	559 027,07 €
Taxes foncières et autres impôts	36 244,00 €	
<b>Charges de personnel</b> <b>8 075 678,00 €</b> <b>Soit + 5,06 % par rapport à 2023</b>	Frais de personnel	8 075 678,00 €
<b>Autres charges de gestion</b> <b>3 100 385,24 €</b> <b>Soit + 2,28 % par rapport à 2023</b>	Indemnités élus	130 398,40 €
	Droit d'utilisation et autres	63 200,00 €
	Déficit budgets annexes administratifs	1 139 136,84 €
	Contribution SDIS	280 000,00 €
	Contribution fonds compens. ch. territoriales	105 300,00 €
	Autres contributions	58 700,00 €
	Subvention associations personnes privées	1 321 650,00 €
Créances admises en non-valeur	2 000,00 €	
<b>Atténuations de produits</b> <b>2 867 030,00 €</b> <b>Soit + 5,08 % par rapport à 2023</b>	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs et autres restitution dégrèvt	2 300,00 €
	Dotations de solidarité communautaire	2 286 330,00 €
	FNGIR	460 000,00 €
	Fonds péréquation	78 400,00 €
	Reverst, restitution et prélèvt divers	40 000,00 €
<b>Charges financières</b> <b>108 300,00 €</b> <b>Soit + 21,25 % par rapport à 2023</b>	Intérêts	90 500,00 €
	Intérêts - Rattachement des ICNE	6 500,00 €
	Remboursement Intérêts emprunt	11 300,00 €
<b>Charges exceptionnelles</b> <b>27 287,65 €</b> <b>Soit + 46,98 % par rapport à 2023</b>	Charges exceptionnelles gestion	19 787,65 €
	Titres annulés	7 500,00 €
<b>TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b> <b>Soit + 4,21 % par rapport à 2023</b>		<b>17 394 532,25 €</b>
<b>Autofinancement dégagé</b> <b>4 573 121,44 €</b> <b>Soit + 13,68 % par rapport à 2023</b>	Virement à la section d'investissement	2 573 121,44 €
	Dotations aux amortissements	2 000 000,00 €
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b> <b>Soit + 6,05 % par rapport à 2023</b>		<b>21 967 653,69 €</b>

D

## REPARTITION DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT



Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 085-248500530-20240410-RGLT\_24\_262\_65-BF

510

E

# RECETTES D'INVESTISSEMENT

		Reports	Nouvelles propositions	Budget total
<b>Dotations, fonds divers et réserves</b> 754 000,00 € Soit + 302% par rapport à 2023	FCTVA	54 000,00 €	700 000,00 €	754 000,00 €
<b>Subventions d'investissement</b> 170 325,53 € Soit -75,77% par rapport à 2023	Subventions bâtiment	1 280,00 €	0,00 €	1 280,00 €
	Subventions écoles	10 924,53 €	0,00 €	10 924,53 €
	Subventions GEMAPI	55 366,30 €	3 980,00 €	59 346,30 €
	Subventions habitat	36 399,60 €	19 199,10 €	55 598,70 €
	Subventions accueil de loisirs	1 176,00 €	32 000,00 €	33 176,00 €
	Subventions urbanisme	0,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
<b>Emprunts et dettes assimilées</b> 40 763,00 € Soit -96,40% par rapport à 2023	Prêts CAF accueils de loisirs	40 763,00 €	0,00 €	40 763,00 €
<b>Autres immobilisations financières</b> 10 000,00 € Soit +8,85% par rapport à 2023	Remboursement de l'aide versée aux agriculteurs	0,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
<b>Produits des cessions d'immobilisation</b> 110 000,00 € Soit -17,42% par rapport à 2023	Reprise du tracteur Energreen	0,00 €	110 000,00 €	110 000,00 €
<b>Opérations</b> 2 341 327,72 €	Opération 51 - Aménagement numérique	85 101,67 €	0,00 €	85 101,67 €
	Opération 78 - Itinéraire cyclable	53 711,38 €	0,00 €	53 711,38 €
	Opération 90 - Foyer des jeunes Martinet	138 216,00 €	0,00 €	138 216,00 €
	Opération 93 - Mobilités actives	23 037,00 €	0,00 €	23 037,00 €
	Opération 96 - Aménagement cyclo échangeur	573 000,00 €	412 368,00 €	985 368,00 €
	Opération 98 - Extension restaurant scolaire St Julien des Landes	313 197,03 €	0,00 €	313 197,03 €
	Opération 99 - Complexe centre de loisirs - pôle élémentaire Beaulieu sous la Roche	0,00 €	273 720,00 €	273 720,00 €
	Opération 102 - France services	48 409,53 €	0,00 €	48 409,53 €
	Opération 103 - Pôle maternel Ste Flalve des Loups	287 512,40 €	0,00 €	287 512,40 €
	Opération 104 - Extension France services	104 054,71 €	0,00 €	104 054,71 €
	Opération 107 - Réhabilitation pôle maternel Nieul le Dolent	24 000,00 €	5 000,00 €	29 000,00 €
<b>TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT</b> Soit -49,96% par rapport à 2023		<b>1 850 149,15 €</b>	<b>1 576 267,10 €</b>	<b>3 426 416,25 €</b>
<b>Opérations d'ordre</b> 4 673 121,44 € Soit + 11,54 % par rapport à 2023	Dotations aux amortissements	0,00 €	2 000 000,00 €	2 000 000,00 €
	Amortissement des subventions	0,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €
	Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	2 573 121,44 €	2 573 121,44 €
<b>Résultat d'investissement reporté</b>		0,00 €	2 665 252,94 €	2 665 252,94 €
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b> Soit -2,46% par rapport à 2023		<b>1 850 149,15 €</b>	<b>8 914 641,48 €</b>	<b>10 764 790,63 €</b>

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

SLOW

ID : 085-248500530-20240410-RGLT\_24\_262\_65-BF

F

## DEPENSES D' INVESTISSEMENT

		Reports	Nouvelles propositions	Budget total
<b>Emprunts et dettes assimilées</b> 654 600,00 €	Remboursement du capital	0,00 €	602 100,00 €	602 100,00 €
	Remboursement du capital des emprunts enfance-jeunesse non transférés à la CCPA	0,00 €	42 500,00 €	42 500,00 €
<b>Solt + 3,49% par rapport à 2023</b>	Remboursement du capital des emprunts CAF	0,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
<b>Immobilisations incorporelles</b> 519 457,87 €	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanismes	11 880,00 €	21 000,00 €	32 880,00 €
	Frais d'études bâtiments	54 649,20 €	48 000,00 €	102 649,20 €
	Frais d'études GEMAPI	1 500,00 €	23 700,00 €	25 200,00 €
	Frais d'études habitat	138 216,12 €	0,00 €	138 216,12 €
<b>Solt -58,75% par rapport à 2023</b>	Frais d'études urbanisme	18 550,00 €	5 000,00 €	23 550,00 €
	Frais d'insertion bâtiment	0,00 €	800,00 €	800,00 €
	Frais d'insertion urbanisme	1 020,00 €	4 000,00 €	5 020,00 €
	Frais d'insertion divers	0,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
	<b>Logiciel finances</b>	<b>8 394,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>8 394,00 €</b>
	Logiciel RH	7 320,00 €	6 000,00 €	13 320,00 €
	Logiciel SIG	12 640,55 €	2 000,00 €	14 640,55 €
	Logiciels divers	33 868,00 €	118 400,00 €	152 268,00 €
<b>Subventions d'équipement versées</b> 354 277,89 €	Fonds de concours	23 053,00 €	0,00 €	23 053,00 €
	Bonus vélo	269,75 €	30 000,00 €	30 269,75 €
	Dispositif Ma halle bocagère	16 300,00 €	0,00 €	16 300,00 €
<b>Solt -15,82% par rapport à 2023</b>	Habitat (Eco-pass, OPAH, PTRE)	81 104,14 €	100 000,00 €	181 104,14 €
	Installations assainissement non collectif	18 551,00 €	60 000,00 €	78 551,00 €
	Bornes pour les pharmacies	0,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
	Outils en main	0,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
<b>Immobilisations corporelles</b> 1 462 337,91 €	Equipements voirie	392 431,89 €	416 500,00 €	808 931,89 €
	Equipements bâtiments	16 340,99 €	13 200,00 €	29 540,99 €
	Equipements écoles	18 682,78 €	176 970,00 €	195 652,78 €
	Equipements restaurants scolaires	1 933,69 €	42 220,00 €	44 153,69 €
	Equipements accueils de mineurs	0,00 €	49 900,00 €	49 900,00 €
<b>Solt -37,23% par rapport à 2023</b>	Equipements GEMAPI	6 235,20 €	23 630,00 €	29 865,20 €
	Equipements mobilités	9 362,86 €	38 350,00 €	47 712,86 €
	Equipements informatique	50 643,15 €	117 000,00 €	167 643,15 €
	Equipements bibliothèque	0,00 €	8 500,00 €	8 500,00 €
	Equipements zones d'activités	0,00 €	66 500,00 €	66 500,00 €
	Equipements divers	2 427,35 €	11 510,00 €	13 937,35 €
<b>Immobilisation en cours</b> 2 835 411,99 €	Travaux accueil de loisirs de St Julien des Landes	100 602,44 €	0,00 €	100 602,44 €
	Travaux pôle santé de Beaulieu sous la Roche	0,00 €	48 600,00 €	48 600,00 €
	Travaux pôle santé des Acharès	0,00 €	345 000,00 €	345 000,00 €
<b>Solt +6,98% par rapport à 2023</b>	Travaux siège de la CCPA	0,00 €	110 000,00 €	110 000,00 €
	Travaux divers	0,00 €	2 231 209,55 €	2 231 209,55 €
<b>Autres immobilisations financières</b> 100 000,00 €	Prêt méthanisation	0,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €
<b>Solt +100% par rapport à 2023</b>				
<b>Opérations</b> 3 038 204,97 €	Opération 51 - Aménagement numérique	0,00 €	152 000,00 €	152 000,00 €
	Opération 71 - Rénovation école La Chapelle Hermier	591,79 €	0,00 €	591,79 €
	Opération 73 - Cuisine Intercommunale	12 240,00 €	0,00 €	12 240,00 €
	Opération 79 - Aménagement classe élémentaire Ste Flaiwe des Loups	903,66 €	0,00 €	903,66 €
	Opération 90 - Foyer des jeunes Martinet	32 019,52 €	394 100,00 €	426 119,52 €
	Opération 91 - GEMAPI	285,60 €	0,00 €	285,60 €
	Opération 96 - Aménagement cyclo échangeur	1 270 939,11 €	292 775,28 €	1 563 714,39 €
	Opération 98 - Extension restaurant scolaire St Julien des Landes	77 124,89 €	500,00 €	77 624,89 €
	Opération 99 - Complexe centre de loisirs - pôle élémentaire Beaulieu sous la Roche	242 864,12 €	1 000,00 €	243 864,12 €
	Opération 101 - Agrandissement des ateliers	22 800,00 €	252 800,00 €	275 600,00 €
	Opération 103 - Pôle maternel Ste Flaiwe des Loups	66 895,66 €	64 000,00 €	130 895,66 €
	Opération 104 - Extension France services	44 236,18 €	50 000,00 €	94 236,18 €
	Opération 105 - Restaurant scolaire Les Acharès	0,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
	Opération 106 - Restaurant scolaire St Georges de Pointindoux	0,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
	Opération 107 - Réhabilitation pôle maternel Nieul le Dolent	13 624,16 €	6 505,00 €	20 129,16 €

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

**SLOW**

ID : 085-248500530-20240410-RGLT\_24\_262\_65-BF

		Reports	Nouvelles propositions	Budget total
<b>AP/CP</b>  <b>1 500 500,00 €</b>	Autorisation de programme 2023001 - Pôle maternel de Ste Fieive des Loups	0,00 €	612 000,00 €	612 000,00 €
	Autorisation de programme 2023002 - Réhabilitation restaurant scolaire et accueil de loisirs de St Julien des Landes	0,00 €	688 500,00 €	688 500,00 €
	Autorisation de programme 2024001 - Pôle élémentaire et accueil de loisirs de Beaulieu sous la Roche	0,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €
<b>TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT</b> Soit -2,89% par rapport à 2023		<b>2 810 520,80 €</b>	<b>7 654 269,83 €</b>	<b>10 464 790,63 €</b>
<b>Autofinancement dégagé</b> <b>300 000,00 €</b> Soit + 12,27 % par rapport à 2023	Dotations aux amortissements	0,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €
	Amortissement des subventions	0,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b> Soit -2,46% par rapport à 2023		<b>2 810 520,80 €</b>	<b>7 954 269,83 €</b>	<b>10 764 790,63 €</b>

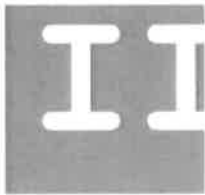
Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 085-248500530-20240410-RGLT\_24\_262\_65-BF

S L G



# LES BUDGETS ANNEXES

A

## BUDGET ORDURES MENAGERES

## PROJET DE BUDGET 2024 - BUDGET ORDURES MENAGERES

FonctionnementInvestissement

Fonctionnement		Investissement	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
<u>Charges courantes</u>	<u>Produits des services</u>	<u>Remboursement emprunts</u>	<u>Excédent de fonctionnement capitalisé</u>
491 804,73 €	2 312 000,00 €	171 485,00 €	147 000,00 €
<u>Charges de personnel</u>		<u>Frais d'insertion et logiciels</u>	
767 250,00 €		16 844,00 €	<u>Virement de la section de fonctionnement</u>
<u>Intérêts d'emprunts</u>		<u>Equipements</u>	219 444,71 €
4 883,00 €		915 590,57 €	
<u>Cotisations trivalis</u>	<u>Subventions</u>		
795 675,00 €	14 650,00 €		
<u>Autres charges et provisions</u>	<u>FTCVA</u>		<u>Dotations aux amortissements</u>
21 605,99 €	800,00 €		242 410,00 €
<u>Dépenses imprévues</u>	<u>Remboursement sinistres</u>		
10 000,00 €	45 000,00 €	<u>Travaux</u>	
<u>Dotations aux amortissements</u>	<u>Amortissement subventions</u>	135 123,71 €	<u>Excédent antérieur</u>
242 410,00 €	10 000,00 €		640 188,57 €
<u>Virement à la section d'investissement</u>	<u>Excédent antérieur</u>	<u>Amortissement subventions</u>	
219 444,71 €	170 623,43 €	10 000,00 €	
<b>2 553 073,43 €</b>	<b>2 553 073,43 €</b>	<b>249 043,28 €</b>	<b>1 249 043,28 €</b>

**Section de fonctionnement**  
 (+17,19% budget 2023)

**Dépenses :** augmentation des charges de personnel (+215K€, soit +39%)

**Recettes :** augmentation de la recette de la redevance incitative (+190K€)

**Section d'investissement**  
 (-0,62% budget 2023)

**Dépenses :** renouvellement de deux camions (+750K€)

**B****BUDGET ASSAINISSEMENT****PROJET DE BUDGET 2024 - BUDGET ASSAINISSEMENT****Fonctionnement**

DEPENSES	RECETTES
<u>Charges courantes</u>	<u>Produits des services</u>
975 791,00 €	2 000 200,00 €
<u>Charges de personnel</u>	
209 575,00 €	
<u>Intérêts d'emprunts</u>	
86 500,00 €	
<u>Autres charges et provisions</u>	
9 280,23 €	
<u>Dépenses imprévues</u>	<u>Autres produits</u>
10 000,00 €	8 000,00 €
<u>Dotations aux amortissements</u>	<u>Amortissement subventions</u>
450 000,00 €	70 000,00 €
<u>Virement à la section d'investissement</u>	<u>Excédent antérieur</u>
741 756,43 €	404 702,66 €
<b>2 482 902,66 €</b>	<b>2 482 902,66 €</b>

**Investissement**

DEPENSES	RECETTES
<u>Remboursement emprunts</u>	<u>Subventions</u>
391 453,84 €	177 166,52 €
<u>Frais d'études</u>	<u>Emprunt</u>
117 576,10 €	167 681,73 €
<u>Travaux et équipements</u>	<u>Excédent de fonctionnement capitalisé</u>
1 232 057,31 €	522 600,00 €
<u>Opérations</u>	<u>Virement de la section de fonctionnement</u>
118 489,00 €	741 756,43 €
<u>Amortissement subventions</u>	<u>Dotations aux amortissements</u>
70 000,00 €	450 000,00 €
<u>Déficit antérieur</u>	
129 028,43 €	
<b>2 058 604,68 €</b>	<b>2 058 604,68 €</b>

**Section de fonctionnement**  
(-3,73% budget 2023)

**Dépenses** : les charges courantes ont augmenté de 11,49% (+100K€), tandis que les charges de personnel ont diminué de 2,97% (-6K) suite à un ajustement de la répartition du temps de travail des agents sur plusieurs services

**Recettes** : augmentation de la recette des participations et taxes +9,79%

**Section d'investissement**  
(-12,58% budget 2023)

**Dépenses** : réhabilitation des réseaux d'eau usées



C

## BUDGET CENTRE AQUATIQUE

## PROJET DE BUDGET 2024 - BUDGET CENTRE AQUATIQUE

Fonctionnement

DEPENSES	RECETTES
<u>Charges courantes</u> 345 040,00 €	<u>Entrées, abonnements</u> 270 000,00 €
<u>Charges de personnel</u> 607 800,00 €	<u>Recettes diverses</u> 58 050,00 €
<u>Autres charges et provisions</u> 2 557,00 €	<u>Subvention d'équilibre du budget principal</u> 730 419,00 €
<u>Dotation aux amortissements</u> 117 535,00 €	<u>Amortissement subventions</u> 14 463,00 €
<u>Virement à la section d'investissement</u> 291 861,93 €	<u>Excédent antérieur</u> 291 861,93 €
<b>1 364 793,93 €</b>	<b>1 364 793,93 €</b>

Investissement

DEPENSES	RECETTES
<u>Portail usagers</u> 2 815,00 €	<u>Dotations aux amortissements</u> 117 535,00 €
<u>Equipements divers</u> 43 194,52 €	<u>Virement de la section de fonctionnement</u> 291 861,93 €
<u>Immobilisations en cours</u> 874 946,78 €	<u>Excédent antérieur</u> 526 022,37 €
<u>Amortissement subventions</u> 14 463,00 €	
<b>935 419,30 €</b>	<b>935 419,30 €</b>

**Section de fonctionnement**  
(-2,04% budget 2023)**Dépenses** : charges courantes -12,33%  
Charges de personnel +10,02%**Recettes** : subvention exceptionnelle du budget principal en diminution par rapport aux prévisions 2023 (-5,53%)**Section d'investissement**  
(+1,63% budget 2023)**Dépenses** : peu de dépenses d'investissement (matériel de nettoyage, refecton carrelage, équipements divers)

D

## BUDGET OFFICE DE TOURISME

## PROJET DE BUDGET 2024 - BUDGET OFFICE DE TOURISME

FonctionnementInvestissement

DEPENSES		RECETTES	
<u>Charges courantes</u>		<u>Billetterie</u>	
143 560,00 €		10 000,00 €	
<u>Charges de personnel</u>		<u>Recettes diverses</u>	
251 400,00 €		4 000,00 €	
<u>Autres charges et provisions</u>		<u>Subvention d'équilibre du budget principal</u>	
4 880,00 €		408 707,84 €	
<u>Dotations aux amortissements</u>		<u>Excédent antérieur</u>	
23 445,00 €		577,16 €	
<b>423 285,00 €</b>		<b>423 285,00 €</b>	
		<u>Logiciels</u>	<u>Dotations aux amortissements</u>
		17 911,24 €	23 445,00 €
		<u>Equipements divers</u>	
		1 000,00 €	
		<u>Déficit antérieur</u>	
		4 533,76 €	
		<b>23 445,00 €</b>	<b>23 445,00 €</b>

**Section de fonctionnement**  
 (-4,37% budget 2023)

**Dépenses** : virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement en 2023 qui n'est pas nécessaire en 2024 (54K€)

**Recettes** : subvention exceptionnelle du budget principal en diminution par rapport aux prévisions 2023 (-4,16%)

**Section d'investissement**  
 (-68,16% budget 2023)

**Dépenses** : Acquisition d'un logiciel de caisse (7K€) et de parcours (6,5K€)

E

## BUDGET SPANC

## PROJET DE BUDGET 2024 - BUDGET SPANC

Fonctionnement

DEPENSES	RECETTES
<u>Charges courantes</u> 4 395,00 €	<u>Facturation des contrôles et pénalités</u> 40 400,00 €
<u>Charges de personnel</u> 32 700,00 €	
<u>Autres charges et provisions</u> 506,40 €	
<u>Dépenses imprévues</u> 1 000,00 €	
<u>Dotations aux amortissements</u> 1 750,00 €	
<u>Virement à la section d'investissement</u> 26 801,22 €	Excédent antérieur 26 752,62 €
<b>67 152,62 €</b>	<b>67 152,62 €</b>

Investissement

DEPENSES	RECETTES
<u>Droits et concessions</u> 5 000,00 €	<u>Dotations aux amortissements</u> 1 750,00 €
<u>Equipements divers</u> 36 745,38 €	<u>Virement de la section de fonctionnement</u> 26 801,22 €
	Excédent antérieur 13 194,16 €
<b>41 745,38 €</b>	<b>41 745,38 €</b>

**Section de fonctionnement**  
 (+21,96% budget 2023)

**Dépenses** : les charges courantes et les charges de personnel ont été ajustés par rapport à 2023 (+37K€)

**Section d'investissement**  
 (-0,93% budget 2023)

**F**

# BUDGET ZONES D'ACTIVITES

## PROJET DE BUDGET 2024 - BUDGET ZONES D'ACTIVITES

### Fonctionnement

### Investissement

DEPENSES	RECETTES
<u>Charges courantes</u>	<u>Ventes</u>
3 025 688,68 €	409 580,00 €
	<u>Stocks</u>
	3 416 038,02 €
<u>Autres charges</u>	
824 530,00 €	
<u>Stocks</u>	<u>Excédant antérieur</u>
3 144 623,10 €	3 169 223,76 €

DEPENSES	RECETTES
<u>Stocks</u>	<u>Emprunt</u>
3 416 038,02 €	3 883 544,37 €
<u>Déficit antérieur</u>	<u>Stocks</u>
3 612 129,45 €	3 144 623,10 €

**6 994 841,78 €**

**6 994 841,78 €**

**7 028 167,47 €**

**7 028 167,47 €**

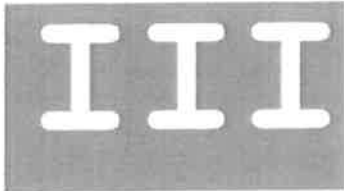
Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

*SLOW*

ID : 085-248500530-20240410-RGLT\_24\_262\_65-BF



# LA BALANCE GENERALE

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 085-248500530-20240410-RGLT\_24\_262\_65-BF



### BUDGET PRINCIPAL

SECTION	BUDGET TOTAL 2023		BUDGET PRIMITIF 2024		EVOLUTION EN %
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	
FONCTIONNEMENT	20 714 635,85	20 714 635,85	21 967 653,69	21 967 653,69	6,05%
INVESTISSEMENT	11 036 503,88	11 036 503,88	10 764 790,63	10 764 790,63	-2,46%
<b>TOTAL</b>	<b>31 751 139,73</b>	<b>31 751 139,73</b>	<b>32 732 444,32</b>	<b>32 732 444,32</b>	<b>3,09%</b>

### BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES

SECTION	BUDGET TOTAL 2023		BUDGET PRIMITIF 2024		EVOLUTION EN %
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	
FONCTIONNEMENT	2 178 650,72	2 178 650,72	2 553 073,43	2 553 073,43	17,19%
INVESTISSEMENT	1 256 807,53	1 256 807,53	1 249 043,28	1 249 043,28	-0,62%
<b>TOTAL</b>	<b>3 435 458,25</b>	<b>3 435 458,25</b>	<b>3 802 116,71</b>	<b>3 802 116,71</b>	<b>10,67%</b>

### BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

SECTION	BUDGET TOTAL 2023		BUDGET PRIMITIF 2024		EVOLUTION EN %
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	
FONCTIONNEMENT	2 579 039,94	2 579 039,94	2 482 902,66	2 482 902,66	-3,73%
INVESTISSEMENT	2 354 920,96	2 354 920,96	2 058 604,68	2 058 604,68	-12,58%
<b>TOTAL</b>	<b>4 933 960,90</b>	<b>4 933 960,90</b>	<b>4 541 507,34</b>	<b>4 541 507,34</b>	<b>-7,95%</b>

### BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE

SECTION	BUDGET TOTAL 2023		BUDGET PRIMITIF 2024		EVOLUTION EN %
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	
FONCTIONNEMENT	1 393 167,93	1 393 167,93	1 364 793,93	1 364 793,93	-2,04%
INVESTISSEMENT	920 426,87	920 426,87	935 419,30	935 419,30	1,63%
<b>TOTAL</b>	<b>2 313 594,80</b>	<b>2 313 594,80</b>	<b>2 300 213,23</b>	<b>2 300 213,23</b>	<b>-0,58%</b>

### BUDGET ANNEXE OFFICE DE TOURISME

SECTION	BUDGET TOTAL 2023		BUDGET PRIMITIF 2024		EVOLUTION EN %
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	
FONCTIONNEMENT	442 627,53	442 627,53	423 285,00	423 285,00	-4,37%
INVESTISSEMENT	73 629,99	73 629,99	23 445,00	23 445,00	-68,16%
<b>TOTAL</b>	<b>516 257,52</b>	<b>516 257,52</b>	<b>446 730,00</b>	<b>446 730,00</b>	<b>-13,47%</b>

SIO

### BUDGET ANNEXE SPANC

SECTION	BUDGET TOTAL 2023		BUDGET PRIMITIF 2024		EVOLUTION EN %
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	
FONCTIONNEMENT	55 061,60	55 061,60	67 152,62	67 152,62	21,96%
INVESTISSEMENT	42 135,76	42 135,76	41 745,38	41 745,38	-0,93%
<b>TOTAL</b>	<b>97 197,36</b>	<b>97 197,36</b>	<b>108 898,00</b>	<b>108 898,00</b>	<b>12,04%</b>

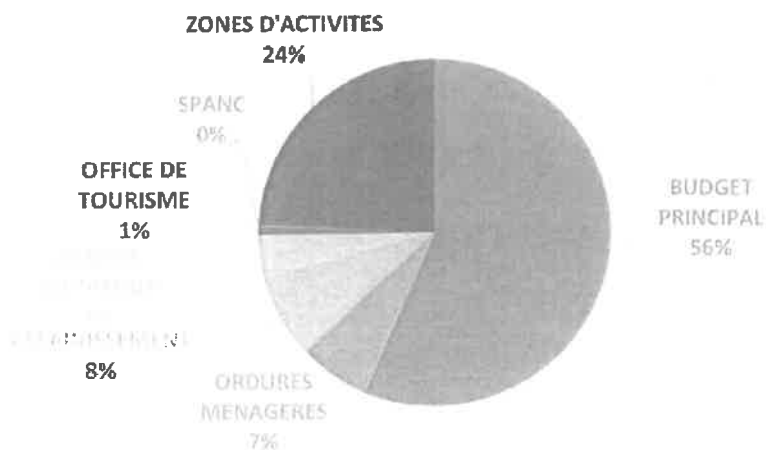
### BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITES

SECTION	BUDGET TOTAL 2023		BUDGET PRIMITIF 2024		EVOLUTION EN %
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	
FONCTIONNEMENT	5 250 790,97	5 250 790,97	6 994 841,78	6 994 841,78	33,22%
INVESTISSEMENT	5 226 622,78	5 226 622,78	7 028 167,47	7 028 167,47	34,47%
<b>TOTAL</b>	<b>10 477 413,75</b>	<b>10 477 413,75</b>	<b>14 023 009,25</b>	<b>14 023 009,25</b>	<b>33,84%</b>

### BUDGET CONSOLIDÉ

SECTION	BUDGET TOTAL 2023		BUDGET PRIMITIF 2024		EVOLUTION EN %
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	
FONCTIONNEMENT	32 613 974,54	32 613 974,54	35 853 703,11	35 853 703,11	9,93%
INVESTISSEMENT	20 911 047,77	20 911 047,77	22 101 215,74	22 101 215,74	5,69%
<b>TOTAL</b>	<b>53 525 022,31</b>	<b>53 525 022,31</b>	<b>57 954 918,85</b>	<b>57 954 918,85</b>	<b>8,28%</b>

### REPARTITION PAR BUDGET



Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le



ID : 085-248500530-20240410-RGLT\_24\_262\_65-BF



**SLOW**

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	
B3.1 - Etat des provisions constituées	53
B3.2 - Etalement des provisions	55
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	56
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire	59
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	60
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	61
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
<b>V - Arrêté et signatures</b>	
A - Arrêté et signatures	62

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)



**I – INFORMATIONS GENERALES**  
**INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES**

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	0.00

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0.00

Informations financières – ratios	
	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	0.00
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	0.00
3 Dépenses d'équipement brut / population	0.00
4 Encours de dette / population (2) (3)	0.00
5 DGF / population	0.00
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0.00
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0.00
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.00
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.00
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0.00

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

## I – INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
  - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
  - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
  - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°. ... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.



**I – INFORMATIONS GENERALES**  
**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)**

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A)
				(2)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	383 070,65	393 085,07	-13 971,02 A1	-3 956,60
Investissement	4 608,00	14 115,02 (3)	-14 040,78 A2	-4 533,76
Fonctionnement	378 462,65	378 970,05 (4)	69,76 A3	577,16

RESTES A REALISER N-1					
Dépenses		Recettes			Solde (B)
I + II		III + IV			
<b>TOTAL des RAR</b>	0,00	0,00	0,00	B1	0,00
Investissement	0,00	0,00	0,00	B2	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)	
<b>TOTAL</b>	-3 956,60
Investissement	-4 533,76
Fonctionnement	577,16

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

## I – INFORMATIONS GENERALES

### EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR

#### DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>0,00</b>
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## I – INFORMATIONS GENERALES

### EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES

#### DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre	
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III)	<b>0,00</b>
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV)	<b>0,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET  
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS**

	DEPENSES	RECETTES
VOTE	18 911,24	23 445,00

+

REPORTS	0,00	0,00
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	4 533,76	(si solde positif) 0,00

=

Total de la section d'investissement (2)	23 445,00	23 445,00
--	-----------	-----------

+

	DEPENSES	RECETTES
VOTE	423 285,00	422 707,84

+

REPORTS	0,00	0,00
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	(si excédent) 577,16

=

Total de la section de fonctionnement (3)	423 285,00	423 285,00
---	------------	------------

=

<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>	<b>446 730,00</b>	<b>446 730,00</b>
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**  
**PRESENTATION DES AP VOTEES**

Numéro	Libellé	Chapitre(s)	Montant
<b>TOTAL</b>			
	<b>« AP de dépenses imprévues » (2)</b>	020	0.00
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>0.00</b>

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.



**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**  
**PRESENTATION DES AE VOTEES**

Numéro	AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Montant
	Libellé	Chapitre(s)	
<b>TOTAL</b>			
		022	<b>0.00</b>
<b>« AE de dépenses imprévues » (2)</b>			
			<b>0.00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			
			<b>0.00</b>

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

#### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	35 500,00	0,00	17 911,24	17 911,24	17 911,24
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	24 089,21	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>59 589,21</b>	<b>0,00</b>	<b>18 911,24</b>	<b>18 911,24</b>	<b>18 911,24</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>59 589,21</b>	<b>0,00</b>	<b>18 911,24</b>	<b>18 911,24</b>	<b>18 911,24</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>59 589,21</b>	<b>0,00</b>	<b>18 911,24</b>	<b>18 911,24</b>	<b>18 911,24</b>	+
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>						<b>4 533,76</b>
						=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>						<b>23 445,00</b>

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

II

C1

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>5 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>5 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	54 563,99		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	14 066,00		23 445,00	23 445,00	23 445,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>68 629,99</b>		<b>23 445,00</b>	<b>23 445,00</b>	<b>23 445,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>73 629,99</b>	<b>0,00</b>	<b>23 445,00</b>	<b>23 445,00</b>	<b>23 445,00</b>
--------------	------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>23 445,00</b>
---	------------------

#### Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR  
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

**23 445,00**

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.



(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	125 959,00	0,00	143 560,00	143 560,00	143 560,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	247 380,00	0,00	251 400,00	251 400,00	251 400,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	658,54	0,00	3 435,00	3 435,00	3 435,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>373 997,54</b>	<b>0,00</b>	<b>398 395,00</b>	<b>398 395,00</b>	<b>398 395,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	200,00	200,00	200,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		1 245,00	1 245,00	1 245,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>373 997,54</b>	<b>0,00</b>	<b>399 840,00</b>	<b>399 840,00</b>	<b>399 840,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (4)	54 563,99		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	14 066,00		23 445,00	23 445,00	23 445,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>68 629,99</b>		<b>23 445,00</b>	<b>23 445,00</b>	<b>23 445,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>442 627,53</b>	<b>0,00</b>	<b>423 285,00</b>	<b>423 285,00</b>	<b>423 285,00</b>
+						
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>						<b>0,00</b>
=						
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>						<b>423 285,00</b>

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II  
C2

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	11 248,75	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	4 862,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	426 447,02	0,00	408 707,84	408 707,84	408 707,84
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>442 557,77</b>	<b>0,00</b>	<b>422 707,84</b>	<b>422 707,84</b>	<b>422 707,84</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>442 557,77</b>	<b>0,00</b>	<b>422 707,84</b>	<b>422 707,84</b>	<b>422 707,84</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>442 557,77</b>	<b>0,00</b>	<b>422 707,84</b>	<b>422 707,84</b>	<b>422 707,84</b>
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>577,16</b>
---	---------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>423 285,00</b>
--	-------------------

#### Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>23 445,00</b>
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### BALANCE GENERALE – DEPENSES

#### DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	17 911,24	0,00	17 911,24
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	1 000,00	0,00	1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>18 911,24</b>	<b>0,00</b>	<b>18 911,24</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>4 533,76</b>
--	-----------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>23 445,00</b>
---	------------------

#### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	143 560,00		143 560,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	251 400,00		251 400,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	3 435,00	0,00	3 435,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	200,00	0,00	200,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	1 245,00	23 445,00	24 690,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>399 840,00</b>	<b>23 445,00</b>	<b>423 285,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>423 285,00</b>
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule au
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### BALANCE GENERALE – RECETTES

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		23 445,00	23 445,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>0,00</b>	<b>23 445,00</b>	<b>23 445,00</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

23 445,00

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	10 000,00		10 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	4 000,00		4 000,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	408 707,84	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>422 707,84</b>	<b>0,00</b>	<b>422 707,84</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

577,16

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

423 285,00

SLO

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



## III - VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

## DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>59 589,21</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 911,24</b>	<b>18 911,24</b>	<b>0,00</b>	<b>18 911,24</b>	<b>18 911,24</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	35 500,00	0,00	0,00	17 911,24	17 911,24	0,00	17 911,24	17 911,24
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	24 089,21	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>59 589,21</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 911,24</b>	<b>18 911,24</b>	<b>0,00</b>	<b>18 911,24</b>	<b>18 911,24</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>59 589,21</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 911,24</b>	<b>18 911,24</b>	<b>0,00</b>	<b>18 911,24</b>	<b>18 911,24</b>
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)</b>								<b>4 533,76</b>
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>								<b>23 445,00</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.



(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

SLOX

## III - VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES

A

## RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>73 629,99</b>	<b>0,00</b>	<b>23 445,00</b>	<b>23 445,00</b>	<b>23 445,00</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>	<b>5 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>	<b>5 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	54 563,99		0,00	0,00	0,00
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	14 066,00		23 445,00	23 445,00	23 445,00
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>68 629,99</b>		<b>23 445,00</b>	<b>23 445,00</b>	<b>23 445,00</b>

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)

0,00

Affectation au compte 1068 (8)

0,00

Total des recettes d'investissement cumulées

23 445,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.



- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>59 589,21</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 911,24</b>	<b>18 911,24</b>	<b>0,00</b>	<b>18 911,24</b>	<b>18 911,24</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	35 500,00	0,00	0,00	17 911,24	17 911,24	0,00	17 911,24	17 911,24
2051 Concessions, droits similaires	35 500,00	0,00		17 911,24	17 911,24	0,00	17 911,24	17 911,24
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	24 089,21	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
21838 Autre matériel informatique	24 089,21	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>59 589,21</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 911,24</b>	<b>18 911,24</b>	<b>0,00</b>	<b>18 911,24</b>	<b>18 911,24</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>59 589,21</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 911,24</b>	<b>18 911,24</b>	<b>0,00</b>	<b>18 911,24</b>	<b>18 911,24</b>
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information : Crédits gérés dans le cadre d'une AP	III = I + II
	0,00	I		0,00	II		0,00
041	0,00			0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a eu au moins une opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



**S.I.O.**

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS</b>

ID : 085\_248600530-20240410-RGLT\_24\_262\_65-BF

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
<b>TOTAL</b>			<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

**III – VOTE DU BUDGET**

**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

Cet état ne contient pas d'information.

**III – VOTE DU BUDGET**

**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

Cet état ne contient pas d'information.

### III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>73 629,99</b>	<b>0,00</b>	<b>23 445,00</b>	<b>23 445,00</b>	<b>23 445,00</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222 FCTVA	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>	<b>5 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>	<b>5 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	54 563,99		0,00	0,00	0,00
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)</i>	14 066,00		23 445,00	23 445,00	23 445,00
2805 <i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	12 314,00		21 400,00	21 400,00	21 400,00
2815738 <i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	136,00		144,00	144,00	144,00
281838 <i>Autre matériel informatique</i>	224,00		500,00	500,00	500,00
281848 <i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	637,00		640,00	640,00	640,00
28188 <i>Autres immo. corporelles</i>	755,00		761,00	761,00	761,00
041 <i>Opérations patrimoniales (9)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>68 629,99</b>		<b>23 445,00</b>	<b>23 445,00</b>	<b>23 445,00</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

**CC DU PAYS DES ACHARDS - OFFICE DE TOURISME - BP - 2024**

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

**SLO**

ID : 085-248500530-20240410-RGLT\_24\_262\_65-BF

- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

### III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

#### DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	442 627,53	0,00	0,00	423 285,00	423 285,00	0,00	423 285,00	423 285,00
011	Charges à caractère général (3)	125 959,00	0,00	0,00	143 560,00	143 560,00	0,00	143 560,00	143 560,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	247 380,00	0,00		251 400,00	251 400,00		251 400,00	251 400,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	658,54	0,00	0,00	3 435,00	3 435,00	0,00	3 435,00	3 435,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>373 997,54</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>398 395,00</b>	<b>398 395,00</b>	<b>0,00</b>	<b>398 395,00</b>	<b>398 395,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		200,00	200,00		200,00	200,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			1 245,00	1 245,00		1 245,00	1 245,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 445,00</b>	<b>1 445,00</b>		<b>1 445,00</b>	<b>1 445,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>373 997,54</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>399 840,00</b>	<b>399 840,00</b>	<b>0,00</b>	<b>399 840,00</b>	<b>399 840,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	54 563,99			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	14 066,00			23 445,00	23 445,00		23 445,00	23 445,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>68 629,99</b>			<b>23 445,00</b>	<b>23 445,00</b>		<b>23 445,00</b>	<b>23 445,00</b>

**D002 Résultat reporté ou anticipé (5)**

**0,00**

**Total des dépenses de fonctionnement cumulées**

**423 285,00**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 085-248500530-20240410-RGLT\_24\_262\_65-BF

SLO

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

III

B

**RECETTES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>442 557,77</b>	<b>0,00</b>	<b>422 707,84</b>	<b>422 707,84</b>	<b>422 707,84</b>
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	11 248,75	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	4 862,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	426 447,92	0,00	408 707,84	408 707,84	408 707,84
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>442 557,77</b>	<b>0,00</b>	<b>422 707,84</b>	<b>422 707,84</b>	<b>422 707,84</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>442 557,77</b>	<b>0,00</b>	<b>422 707,84</b>	<b>422 707,84</b>	<b>422 707,84</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**R002 Résultat reporté ou anticipé (7)**

**577,16**

**Total des recettes de fonctionnement cumulées**

**423 285,00**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = D1 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.



**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>442 627,53</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>423 285,00</b>	<b>423 285,00</b>	<b>0,00</b>	<b>423 285,00</b>	<b>423 285,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	125 959,00	0,00	0,00	143 560,00	143 560,00	0,00	143 560,00	143 560,00
60611	Eau et assainissement	700,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
60612	Energie - Electricité	9 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
60631	Fournitures d'entretien	60,00	0,00		60,00	60,00	0,00	60,00	60,00
60632	Fournitures de petit équipement	250,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6064	Fournitures administratives	100,00	0,00		50,00	50,00	0,00	50,00	50,00
6068	Autres matières et fournitures	250,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	74 274,00	0,00		74 190,00	74 190,00	0,00	74 190,00	74 190,00
6132	Locations immobilières	200,00	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
61358	Autres	0,00	0,00		250,00	250,00	0,00	250,00	250,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	300,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6156	Maintenance	5 540,00	0,00		6 700,00	6 700,00	0,00	6 700,00	6 700,00
6161	Multirisques	200,00	0,00		250,00	250,00	0,00	250,00	250,00
6184	Versements à des organismes de formation	2 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6232	Fêtes et cérémonies	3 757,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	0,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
6234	Réceptions	1 007,00	0,00		4 700,00	4 700,00	0,00	4 700,00	4 700,00
6236	Catalogues et imprimés	15 450,00	0,00		30 160,00	30 160,00	0,00	30 160,00	30 160,00
6238	Divers	0,00	0,00		350,00	350,00	0,00	350,00	350,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6262	Frais de télécommunications	900,00	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
627	Services bancaires et assimilés	280,00	0,00		260,00	260,00	0,00	260,00	260,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 361,00	0,00		1 810,00	1 810,00	0,00	1 810,00	1 810,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	7 400,00	0,00		7 050,00	7 050,00	0,00	7 050,00	7 050,00
63512	Taxes foncières	830,00	0,00		830,00	830,00	0,00	830,00	830,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	247 380,00	0,00		251 400,00	251 400,00		251 400,00	251 400,00
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	244 200,00	0,00		251 000,00	251 000,00		251 000,00	251 000,00
6218	Autre personnel extérieur	2 800,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6488	Autres	380,00	0,00		400,00	400,00		400,00	400,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
			I			II			
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	658,54	0,00	0,00	3 435,00	3 435,00	0,00	3 435,00	3 435,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
65811	Droits d"utilitat" - informatique nuage	500,00	0,00		3 300,00	3 300,00	0,00	3 300,00	3 300,00
65818	Autres	22,54	0,00		25,00	25,00	0,00	25,00	25,00
65888	Autres	136,00	0,00		10,00	10,00	0,00	10,00	10,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>373 997,54</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>398 395,00</b>	<b>398 395,00</b>	<b>0,00</b>	<b>398 395,00</b>	<b>398 395,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		200,00	200,00		200,00	200,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00		200,00	200,00		200,00	200,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			1 245,00	1 245,00		1 245,00	1 245,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	0,00			1 245,00	1 245,00		1 245,00	1 245,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 445,00</b>	<b>1 445,00</b>		<b>1 445,00</b>	<b>1 445,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>373 997,54</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>399 840,00</b>	<b>399 840,00</b>	<b>0,00</b>	<b>399 840,00</b>	<b>399 840,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	54 563,99			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	14 066,00			23 445,00	23 445,00		23 445,00	23 445,00
6811	Dot. amort. immos incorporées	14 066,00			23 445,00	23 445,00		23 445,00	23 445,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>68 629,99</b>			<b>23 445,00</b>	<b>23 445,00</b>		<b>23 445,00</b>	<b>23 445,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

## CC DU PAYS DES ACHARDS - OFFICE DE TOURISME - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 15/04/2024  
Reçu en préfecture le 15/04/2024  
Publié le  
ID : 085-248500530-20240410-RGLT\_24\_262\_65-BF

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>442 557,77</b>	<b>0,00</b>	<b>422 707,84</b>	<b>422 707,84</b>	<b>422 707,84</b>
013	Aténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	11 248,75	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	9 343,75	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
7082	Commissions	1 905,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	4 862,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
744	FACTVA	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
7472	Participation régions	777,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	4 085,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	426 447,02	0,00	408 707,84	408 707,84	408 707,84
75822	Prise en charge déficit budget annexe	426 447,02	0,00	408 707,84	408 707,84	408 707,84
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>442 557,77</b>	<b>0,00</b>	<b>422 707,84</b>	<b>422 707,84</b>	<b>422 707,84</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>442 557,77</b>	<b>0,00</b>	<b>422 707,84</b>	<b>422 707,84</b>	<b>422 707,84</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)**

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
--------------------------------	------



Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE**

**B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.



**IV – ANNEXES**

**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

**B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00										
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00										
1641 Emprunts en euros (total)					0,00										
1643 Emprunts en devises (total)					0,00										
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00										
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00										
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00										
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00										
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00										
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00										
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00										
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00										
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00										



Publié le

ID : 085-248500530-20240410-RG-LT 24\_262\_65-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pront ou remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel			
								(6)	(7)			
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00							
1687 Autres dettes (total)					0,00							
<b>Total général</b>					<b>0,00</b>							

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.  
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.  
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).  
 (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).  
 (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.  
 (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.  
 (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.  
 (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).  
 (9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts



## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

## B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	Capital	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers localités-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

- (13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

## B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)													
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00
Barrière simple (B)													
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00
Option d'échange (C)													
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)													
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)													
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00
Autres types de structures (F)													
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

## B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retraca le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture							Primes éventuelles	
	Références de l'emprunt couvert	Capital restant du au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert		Effet de l'instrument de couverture			Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Taux reçu (7)	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00	0,00	
Taux variable simple (total)						0,00	0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00	0,00	
Total						0,00	0,00	0,00	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



**IV – ANNEXES**

**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME**

**B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<b>TOTAL</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.



**IV – ANNEXES**

**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES**

**B1.7 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

**LIBELLES**

Montant initial de la dette

Dépenses de l'exercice

Dettes restantes



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Envoyé en préfecture le 15/04/2024  
 Reçu en préfecture le 15/04/2024  
 Publié le  
 ID: 085248500930-20240410-RGLT-24-262-65-BF

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)		CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délégation du
Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €		Durée (en années)		2023-11-23
Catégories de biens amortis				
L	202 Frais d'études, d'élaboration, de modification et de révision des documents d'urbanisme	10		22/11/2023
L	2031 Frais d'études, de recherches et de développement	5		23/11/2023
L	2033 Frais d'insertion non suivis de réalisation	3		23/11/2023
L	20421 Subvention équipement aux organismes publics	15		23/11/2023
L	20422 Subvention équipement aux personnes de droits privés	5		23/11/2023
L	2041583 Subvention équipement - Projets infrastructures	30		23/11/2023
L	2051 Logiciel métiers, licences, brevets	2		23/11/2023
L	2111 Terrains	0		23/11/2023
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	15		23/11/2023
L	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	15		23/11/2023
L	21321 Bâtiments privés - Immeubles de rapports	30		23/11/2023
L	21328 Bâtiments privés - Autres bâtiments privés	30		23/11/2023
L	21351 Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés	15		23/11/2023
L	21352 Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés	15		23/11/2023
L	2138 Autres constructions	10		23/11/2023
L	2151 Réseaux de voirie	0		23/11/2023
L	2152 Installations de voirie	0		23/11/2023
L	21568 Autres matériel et outillage d'incendie et de défense civile	10		23/11/2023
L	215738 Agencements et aménagements du matériel et outillage industriel	15		23/11/2023
L	2158 Autres agencements et aménagements du matériel et outillage industriel	15		23/11/2023
L	2161 Biens historiques e-culturels immobiliers	0		23/11/2023
L	2162 Biens historiques e-culturels mobiliers	0		23/11/2023
L	2181 Installations générales, agencements, aménagements divers	20		23/11/2023
L	21828 Matériel de transport	7		23/11/2023
L	21831 Matériel informatique scolaire	5		23/11/2023
L	21838 Autre matériel informatique	5		23/11/2023
L	21841 Matériel de bureau et mobilier scolaire / autres	10		23/11/2023
L	21848 Autres matériels de bureau et mobilier	10		23/11/2023
L	2185 Matériel de téléphonie	5		23/11/2023
L	2186 Cheptel	12		23/11/2023
L	2188 Autres immobilisations corporelles	10		23/11/2023



CHOIX DE L'ASSEMBLEE

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)			
L	21711	Terrains nus	0
L	21712	Terrains de voirie	0
L	21721	Plantations d'arbres et d'arbustes	0
L	217321	Bâtiments privés immeubles de rapport	30
L	217328	Autres bâtiments privés	30
L	21735	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	15
L	21738	Autres constructions	10
L	21751	Réseaux de voirie	0
L	21752	Installations de voirie	0
L	217568	Autres matériel et outillage d'incendie et de défense civile	10
L	217572	Matériel technique scolaire	15
L	217573	Matériel et outillage de voirie	15
L	2175731	Matériel roulant	15
L	2175738	Autres matériel et outillage de voirie	15
L	217578	Autres matériel technique	15
L	21758	Autres installations, matériel et outillage techniques	15
L	21761	Biens historiques e-culturels immobiliers	0
L	21762	Biens historiques e-culturels mobiliers	0
L	21781	Installations générales, matériel et outillage techniques	20
L	217828	Autre matériel de transport	7
L	217831	Matériel de transport	5
L	217838	Autres matériel informatique	5
L	217841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	10
L	217848	Autres matériels de bureau et mobilier	10
L	21785	Matériel de téléphone	5

**IV - ANNEXES**

**ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N**

**PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)</b>						
Provisions pour risques et charges (3)	1 245,00		0,00	1 245,00	0,00	1 245,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	1 245,00		0,00	1 245,00	0,00	1 245,00
COMPTE EPARGNE TEMPS	1 245,00	10/04/2024	0,00	1 245,00	0,00	1 245,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des provisions semi-budgétaires</b>	<b>1 245,00</b>		<b>0,00</b>	<b>1 245,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 245,00</b>

**PROVISIONS BUDGETAIRES (2)**

Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des provisions budgétaires</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	D	E = C - D
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	1 245,00		0,00	1 245,00	0,00	1 245,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS**

**B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

**IV – ANNEXES**

**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

**B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>36,00</b>	<b>6,00</b>	<b>42,00</b>	<b>41,00</b>	<b>1,00</b>	<b>42,00</b>
Adjoint administratif territorial	C	11,00	5,00	16,00	16,00	0,00	16,00
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	2,00	1,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent contractuel	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Attaché	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Attaché principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>39,00</b>	<b>30,00</b>	<b>69,00</b>	<b>68,00</b>	<b>1,00</b>	<b>69,00</b>
Adjoint technique territorial	C	16,00	17,00	33,00	33,00	0,00	33,00
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	1,00	8,00	9,00	9,00	0,00	9,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	3,00	3,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Agent contractuel	C	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Agent de maîtrise	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Agent de maîtrise principal	C	2,00	1,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Ingénieur hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Technicien principal de 1ère classe	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Technicien principal de 2ème classe	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		<b>3,00</b>	<b>3,00</b>	<b>6,00</b>	<b>5,00</b>	<b>1,00</b>	<b>6,00</b>

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			TOTAL	EFFECTIFS PERMANENTS (4)		TOTAL
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS PARTIEL		AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	
Agent social	C	1,00	0,00		1,00	0,00	1,00	
Agent social principal de 1ère classe	C	0,00	1,00		1,00	0,00	1,00	
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	C	0,00	1,00		1,00	0,00	1,00	
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	0,00	1,00		1,00	0,00	1,00	
Educateur territorial de jeunes enfants	A	2,00	0,00		2,00	1,00	2,00	
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>5,00</b>	<b>0,00</b>		<b>5,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5,00</b>	
Educateur territorial des A.P.S	B	2,00	0,00		2,00	0,00	2,00	
Educateur territorial des A.P.S principal de 1ère classe	B	2,00	0,00		2,00	0,00	2,00	
Educateur territorial des A.P.S principal de 2ème classe	B	1,00	0,00		1,00	0,00	1,00	
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>2,00</b>	<b>0,00</b>		<b>2,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2,00</b>	
Assistant de conservation	B	1,00	0,00		1,00	0,00	1,00	
Assistant de conservation principal de 2ème classe	B	1,00	0,00		1,00	0,00	1,00	
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>18,00</b>	<b>18,00</b>		<b>36,00</b>	<b>1,00</b>	<b>36,00</b>	
Adjoint territorial d'animation	C	7,00	16,00		23,00	0,00	23,00	
Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	C	3,00	0,00		3,00	0,00	3,00	
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	3,00	2,00		5,00	0,00	5,00	
Agent contractuel	C	1,00	0,00		1,00	1,00	1,00	
Animateur	B	4,00	0,00		4,00	0,00	4,00	
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>EMPLOIS NON CITES (l) (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)</b>		<b>103,00</b>	<b>57,00</b>		<b>160,00</b>	<b>4,00</b>	<b>160,00</b>	

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indexe (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

SP : Spécifique.

CU : Culturel.

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1\* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2\* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1\* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2\* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3\* : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4\* : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5\* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6\* : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

326\_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

333-1\_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1\_333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes délégués.

A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



## IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES  
EQUILIBRE BUDGETAIRE

C1.1

## DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

## Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-4 533,76	-4 533,76
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

## Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Affectation au 1068 (C)</b>	0,00	0,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

## COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
<b>Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)</b>	0,00	0,00
<b>Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)</b>	23 445,00	23 445,00
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	23 445,00	23 445,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

## IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES  
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	<i>Reversement de dotations, fonds divers et réserves</i>		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

## IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES  
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>23 445,00</b>	<b>III 23 445,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (4)</b>		<b>23 445,00</b>	<b>23 445,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	21 400,00	21 400,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	144,00	144,00
281838	Autre matériel informatique	500,00	500,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	640,00	640,00
28188	Autres immo. corporelles	761,00	761,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

## V – ARRETE ET SIGNATURES

### ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 32

Nombre de membres présents : 28

Nombre de suffrages exprimés : 30

VOTES :

Pour : 30

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 28/03/2024

Présenté par Dominique DURAND (1),

A LES ACHARDS, le 10/04/2024

Délibéré par l'assemblée Conseil Communautaire(2), réunie en session Ordinaire

A LES ACHARDS, le 10/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante Conseil Communautaire (2),(3).

BIRON OLIVIER	
BOMPERIN CARINE	
BOUTOLLEAU EMMANUELLE	
BRET JOEL	
DE PARSEVAL ANNE	
DURAND DOMINIQUE	
FERRE EMMANUEL	
FRAUD NATHALIE	
GAUVRIT BERNARD	
GUERINEAU CHANTAL	
GUILLOTEAU CECILE	
LAUNAY JEAN-MICHEL	
LE BRUSQUET ISABELLE	
MAILLOCHEAU EMMANUELLE	
MALLARD GUILLAUME	
MASSON FLORENCE	
MICHON SARAH	
MONIOT-BEAUMONT SYLVAIN	
MOUSSET RAPHAEL	
NATIVELLE JOSIANE	

**V – ARRETE ET SIGNATURES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**
**V**  
**A**

Nombre de membres en exercice : 32

Nombre de membres présents : 28

Nombre de suffrages exprimés : 30

## VOTES

Pour : 30

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 28/03/2024







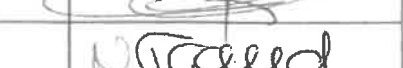
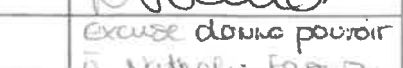




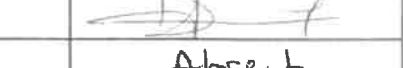
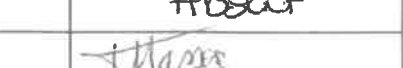

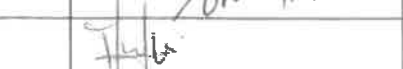


Présenté par Dominique DURAND (1),

A LES ACHARDS, le 10/04/2024

Délibéré par l'assemblée Conseil Communautaire(2), réunie en session Ordinaire

A LES ACHARDS, le 10/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante Conseil Communautaire (2),(3).

BIRON OLIVIER	
BOMPERIN CARINE	
BOUTOLLEAU EMMANUELLE	
BRET JOEL	
DE PARSEVAL ANNE	
DURAND DOMINIQUE	
FERRE EMMANUEL	
FRAUD NATHALIE	
GAUVRIT BERNARD	Excuse donc pouvoir à Nathalie FRAUD
GUERINEAU CHANTAL	
GUILLOTEAU CECILE	
LAUNAY JEAN-MICHEL	
LE BRUSQUET ISABELLE	
MAILLOCHEAU EMMANUELLE	
MALLARD GUILLAUME	Absent
MASSON FLORENCE	
MICHON SARAH	
MIONIOT-BEAUMONT SYLVAIN	
MOUSSET RAPHAEL	
NATIVELLE JOSIANE	

*SLOW*

**V – ARRETE ET SIGNATURES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

**V**  
**A**

ONILLON MICKAEL	<i>Excuse donc pourdit à Michel VALLA</i>
PAGEAUD PATRICE	<i>[Signature]</i>
PAILLUSSON MICHEL	<i>[Signature]</i>
PAJOT SEBASTIEN	<i>[Signature]</i>
PEROCHEAU JEAN-FRANCOIS	<i>[Signature]</i>
PERROCHEAU JOEL	<i>[Signature]</i>
POTEREAU PEGGY	<i>[Signature]</i>
PRUVOST LYNDA	<i>[Signature]</i>
RAPITEAU GUY	<i>Absent</i>
RENAUD SARAH	<i>[Signature]</i>
RETAILLEAU DIDIER	<i>[Signature]</i>
VALLA MICHEL	<i>[Signature]</i>

Certifié exécutoire par Dominique DURAND (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 10/04/2024, et de la publication le 10/04/2024

A LES ACHARDS, le 10/04/2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.